

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction des services de transport

**Arrêté du 21 mars 2017 portant renouvellement d'agrément de médecin et de psychologue
au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : DEVT1708357A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 21 mars 2017, l'agrément accordé par arrêté du 26 mars 2012 au médecin et au psychologue dont les noms suivent, pour procéder à la certification des conducteurs de train, est renouvelé pour cinq ans à compter du 26 mars 2017 :

Médecin : Pierre-André LEDUC.

Psychologue : Gladys VAUCHER.